

Plateforme réserve civique (ou jeveuxaider.gouv.fr)



Comment trouver la plateforme ?

Taper dans le moteur de recherche : « réserve civique »

Quelle est son utilité ?

La plateforme permet la mise en relation des citoyens qui désirent réaliser du bénévolat (onglet bleu : [Je suis volontaire Je veux aider](#)) en lien avec les associations qui déposent sur la plateforme leurs besoins (onglet rouge : [Je suis une structure publique ou associative Proposer une mission](#)) et les qualifications potentielles pour pouvoir réaliser une mission.

Quelles missions sont possibles ?

La plateforme recense quatre missions prioritaires :

- 1- Aide alimentaire et d'urgence : Je distribue des produits de première nécessité (aliments, hygiène...) et des repas aux plus démunis.
- 2- Garde exceptionnelle d'enfants : J'aide à garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- 3- Lien avec les personnes fragiles isolées : Je participe à maintenir le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap.
- 4- Solidarité de proximité : Je fais les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles.

Le fonctionnement de la plateforme est simple (ci-joint le kit utilisateur transmis par le national).
En cas de besoin, contacter la référente départementale citée en fin de note.

Quelles associations ou collectivités peuvent y déposer une mission ?

- Structures possibles : organismes publics, collectivités territoriales, établissements publics, services de l'État, associations sans but lucratif ayant une mission d'intérêt général
- Sont de ce fait exclues : les associations culturelles (qui n'ont qu'un objet culturel reconnu), fondation d'entreprise, comités d'entreprises.
- Souplesse acceptée : établissements privés avec visée sociale ou médico-sociale et ce, à titre bénévole et solidaire

Quels bénévoles peuvent s'inscrire ?

Toute personne majeure en deçà de 70 ans jouissant de ses droits civils.

Qui gère cette plateforme ?

Cette interface est gérée en partie en département.

Dans l'Yonne :

- Prisca RENARD Déléguée Départementale à la Vie Associative, référente de la réserve civique
ddcspp-reservcivique@yonne.gouv.fr

06 38 46 08 91

Pascal LAGARDE Inspecteur de la jeunesse et des sports
Responsable du service Égalité des Chances, Jeunesse et Sports

pascal.lagarde@yonne.gouv.fr

Quel est le rôle du référent ?

Chaque référent a plusieurs fonctions :

- 1- Mobiliser les parties prenantes du territoire pour identifier les besoins (associations, collectivités, établissements public)
- 2- Informer le grand public
- 3- Accompagner les collectivités et associations sur la plateforme, valider les inscriptions (modération des offres et, le cas échéant, supprimer les offres hors-champ ou les modifier, s'assurer que les associations présentent les garanties nécessaires, ex : responsabilité civile, équipement de protection individuelle, contrôle d'honorabilité...)
- 4- Coordonner le dispositif en relation avec les collectivités et les associations